VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
B.P. 14 – 18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04 – 🖷 - 02.48.26.96.12
mairiehenrichemont@orange.fr

№ 2023031

ARRETE DU 28 MARS 2023 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de Madame CHABRIER en date du 28.03.2023, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 15 rue de Bourgogne
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique Rue de Bourgogne ;

- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1er: Le stationnement des véhicules sera interdit devant du 10 au 14 rue de Bourgogne le vendredi 31 Mars 2023.

Article 2ème : La signalisation sera mise en place par les services techniques.

Article 3ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT
CHER

GB